

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 341

Artikel: Instruction civique : passer du catéchisme laïc à l'information multilatérale
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028875>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Instruction civique: passer du catéchisme laïc à l'information multilatérale

Le parti des abstentionnistes, le parti le plus important du pays (DP 339)! Lors des dernières élections fédérales la participation au scrutin a été dans presque tous les cantons inférieure à celle de 1971. De 56 % elle est tombée pour l'ensemble de la Suisse à près de 50 %. On enregistre un maximum à Schaffhouse — 74 % où le vote est obligatoire, le minimum à Obwald — 21,2 % — où il s'agissait d'élire un seul député au système majoritaire.

En réalité, le « peuple » est de plus en plus indifférent: le taux d'abstentionnisme lors des élections fédérales s'est élevé depuis la fin de la guerre, passant de 32 % à près de 50 %. Dans les démocraties comparables, il est compris généralement dans la « fourchette » 20-30 % (et même 10 à 15 % en Suède). Certes, l'exercice des droits populaires reste vivant; à preuve, le nombre d'initiatives pendantes ou en cours, et qui posent des questions capitales à l'opinion publique. Certes, les nouvelles voies pour la démocratie se multiplient (actions directes, associations, communautés, pétitions...) Mais le problème de la participation à la démocratie reste posé.

On sait que les recherches, enquêtes, études à ce chapitre se sont multipliées ces dernières années.

Mais les explications globales n'existent pas dans un pays aussi compartimenté que le nôtre. On parle du manque d'attrait de la démocratie de concordance, de la concentration des pouvoirs qui donne un caractère anecdotique aux consultations populaires, de l'urbanisation qui engendre l'abstentionnisme. Des recherches récentes ont montré que les catégories sociales les moins actives dans la vie économique — les ménagères, les personnes âgées, les jeunes — ne votaient guère. Et que les citoyens établis récemment dans un canton, comme étrangers dans leur propre pays, ne se sentent pas intégrés dans une communauté. Diverses solutions ont été proposées pour favoriser l'intégration des habitants dans les agglomérations urbaines: animation locale, soutien aux associations et groupements. On a même envisagé une architecture obligeant la rencontre des gens, une télévision interne. Bref, il faudrait recréer des réseaux vivants de communication, un centre civique à côté du parking et du centre commercial.

Il reste à rechercher sans se lasser comment réduire la distance toujours plus importante qui sépare gouvernants et gouvernés.

Dans une interview rapportée récemment par l'Agence télégraphique suisse (« Suisse », 8.10.1975), le colonel Lattion, nouveau chef de l'instruction, déclarait que « la grande majorité de nos jeunes n'a pas de formation civique suffisante ». En 1968 déjà, à Genève, lors des journées de défense nationale, la « Tribune de Genève » (8 mai 1968) avait dénoncé « l'incroyable carence dans l'art d'expliquer le fonctionnement de nos institutions démocratiques aux enfants des écoles », et stigmatisé « les enseignants qui n'accomplissent pas leur devoir dans le domaine de l'in-

struction civique, parce qu'ils ne le peuvent pas ou ne le veulent pas ». Dans d'autres milieux on avait même déclaré (20 mai 1968) « que le choix du corps enseignant devrait tenir compte davantage des qualités civiques de ses futurs membres ». Il est injuste et faux de désigner un seul responsable: l'instruction publique. Qui du reste devient le bouc émissaire chargé de tous les maux: drogue, délinquance, etc. Comme si elle avait le monopole de l'éducation alors que cette dernière est diffusée par toute la société.

Un fait est certain: non seulement les nouvelles

générations mais encore la majorité des citoyens ne s'intéressent pas à la vie politique. Et l'abstentionnisme, s'il est plus marqué maintenant, a toujours été répandu en Suisse, au début du siècle en particulier.

Il reste que pour la plupart des adultes les souvenirs des cours d'instruction civique sont déprimants. Ils ressemblaient à un catéchisme laïc où on apprenait par cœur les questions et les réponses. Un enseignement abstrait, formel, qui ne comprenait même pas les partis politiques, leur histoire et leurs options, les syndicats, les groupes de pression, les problèmes socio-économiques. Bref, sous prétexte de neutralité, un enseignement coupé de la vie et des réalités. Que beaucoup d'enseignants craignent à cause du principe « pas de politique à l'école ». Comme le sexe, c'est un sujet tabou. On s'en méfie, c'est sale et affaire de notable. Résultat: l'ignorance, et « on ne fait pas de politique »! Nous avons eu l'occasion de visiter récemment une classe d'école primaire à Genève. Quelle surprise de découvrir que les élèves des années 70 utilisent le même manuel d'histoire nationale, « revu et augmenté », que ceux des années 40! Que ferait donc l'armée aujourd'hui avec un matériel des années de guerre?

Le dégoût

Quant au manuel d'instruction civique, à Genève en tout cas, il date des années 50. Non seulement le contenu est périmé et inadéquat, mais sa présentation est paralysante. En tout cas pour des jeunes des années 70 habitués aux images, aux couleurs attrayantes des magazines. Et la situation est sans doute semblable, ou même pire, dans les autres cantons. Comme si on faisait tout pour dégoûter à jamais les futurs citoyens de la vie politique. Ce qui ne déplairait pas à d'aucuns... Comme si on voulait décourager la « politisation »... Il suffit de lire à cet égard les questionnaires adressés aux jeunes par certaines écoles et entreprises: « faites-vous partie d'un syndicat »? « d'un parti politique »?

L'instruction civique devrait être remplacée par l'information politique. Et c'est dans un cours spécifique qu'elle devrait être donnée à tous les élèves : un minimum garanti lors de la dernière année obligatoire (15-16 ans), et des études plus poussées sur l'actualité nationale durant l'enseignement secondaire supérieur, les cours commerciaux et professionnels. Ce qui implique une coordination entre les divers ordres d'enseignement, un consensus sur sa conception et ses conditions.

Les garanties du pluralisme

Pour faire passer cette matière difficile, intéresser les jeunes, il faudrait recourir systématiquement aux « médias » modernes : presse écrite, émissions de télévision. Et inviter aussi, pour des rencontres, des personnalités de la vie locale et nationale. Il y a là des garanties de pluralisme qui mettent l'école à l'abri des dangers réels ou supposés de manipulation. Enfin la participation des élèves, des étudiants aux divers organes de consultation des établissements scolaires devrait être encouragée, devenir effective.

Diverses commissions ont étudié les conditions de l'enseignement de l'éducation civique et de l'économie. Du fait de nos structures fédéralistes, on peut déjà conclure qu'aucune politique globale ne sera proposée à court terme.

Cependant, dans certains cantons, à Genève notamment, une éducation civique rénovée, fondée sur l'actualité locale et nationale, est déjà expérimentée : utilisation des journaux, constitution de dossiers de presse, production d'émissions de télévision diffusées en circuit fermé. En outre, dans le cadre de l'action « le journal à l'école », les cinq quotidiens genevois sont distribués dans toutes les écoles secondaires.

La dimension de l'actualité

Pour l'instant il y a autant de manuels que de cantons, voire d'écoles. Et les études et livres sur les institutions suisses ne manquent pas. Mais il

s'agit de rendre à l'instruction civique dans les écoles les dimensions de l'actualité, des problèmes sociaux, économiques et politiques. Une telle information nécessite d'abord un libéralisme éclairé de la part des autorités scolaires, ensuite des moyens modernes de reproduction de la presse écrite et de la télévision, enfin un minimum de collaboration avec les moyens de communication de masse.

En matière de communication politique, les « mass media » jouent un rôle important, déterminant même dans certaines conditions. Dans les démocraties libérales, où le pluralisme des partis ne signifie pas nécessairement celui de l'information, l'impact des messages est fonction de nombreux facteurs. On sait que les électeurs déjà politisés sont renforcés dans leur conviction, que la masse des flottants et des abstentionnistes peut être influencée au moins à court terme. Mais on sait aussi que le processus de persuasion passe par divers niveaux, en particulier par les groupes primaires de la famille, du milieu professionnel.

Le langage

En outre, dans tous les Etats industriels, il apparaît que la complexité des problèmes et le développement des moyens de communication de masse posent une question clé de langage. A cet égard, différentes recherches ont révélé récemment que la majeure partie de la population ne pouvait pas comprendre un texte écrit, une émission TV difficile de caractère économique ou politique. On parle même aux Etats-Unis d'un retour à l'analphabétisme et de sous-développement culturel.

Il n'est donc pas certain que la majorité du corps électoral soit prête à recevoir, à comprendre l'information. Car les communicateurs, des « mandarins » pour la plupart, ont tendance à parler aux mandarins. Il ne s'agit pas d'aller « à la rencontre du peuple », mais plutôt d'utiliser les moyens les plus adéquats pour faire comprendre les institutions politiques, les réalités socio-écono-

miques de ce pays; il s'agit d'informer de la manière la plus directe, la plus accessible à tous afin que les citoyens s'intéressent à la vie nationale, participent aux scrutins.

Il est vrai que les journaux, la radio, la télévision ont fait à la veille des dernières élections un effort remarquable d'information : présentations des partis, des candidats, situation dans les cantons, etc. Certains quotidiens (« Tribune de Genève », « 24 Heures » notamment) ont même pris des initiatives pédagogiques remarquables en publiant des dossiers, des tableaux. Il reste que la majorité des électeurs en Suisse romande n'ont pas répondu aux sollicitations des partis, aux signes des moyens de communication de masse. Pour rétablir le dialogue avec le peuple, il convient donc d'une part de rechercher les langages appropriés, d'autre part d'assurer une information et une formation continue.

La télévision est aujourd'hui le « media » le plus populaire, le plus direct. Au début des années 60 certains avaient pu affirmer que grâce à elle l'abstentionnisme irait diminuant. C'est bien le contraire qui se produit car elle donne l'illusion de la connaissance, de la participation. Et s'ils paraissent en général mieux informés, s'ils reconnaissent éventuellement ceux qui les gouvernent, les citoyens pourtant ne ressentent pas le besoin de réagir, d'aller voter.

L'apprentissage de la TV

Il faut constater que la plupart des partis n'ont pas su utiliser le petit écran pour faire passer leurs idées, accrocher le public. Il est vrai qu'ils n'en ont pas l'habitude, qu'ils ont à faire l'apprentissage de la télévision. Et pour cela ils devraient avoir droit, comme les Eglises dites officielles, à une présence régulière aux heures de grande écoute. C'est à cette condition que les partis et les partenaires sociaux pourront jouer le rôle nécessaire de représentation de l'opinion publique.

● SUITE ET FIN AU VERSO

Du catéchisme laïc à l'information multilatérale (Suite et fin)

Seule la télévision peut faire connaître, rendre intelligible au plus grand nombre les réalités du pays. Car elle a les moyens et les langages pour capter l'attention des publics sans distinction de classe, ni de lieu, ni d'âge.

Certes, les programmes régionaux comportent déjà nombre d'émissions de caractère socio-économique et politique. Et certaines même constituent des exemples d'indépendance et de courage journalistiques. Cependant, ponctuelles et circonstancielles, leur portée reste singulièrement limitée par les effets de discontinuité et de fugacité propres au petit écran.

Il faudrait donc concevoir aussi des séries régulières et structurées sur les différents aspects de nos institutions, sur l'économie. Il y a bien des feuilletons et des spots publicitaires qui relèvent du principe message-message. Et qui utilisent parfaitement les langages appropriés.

Même si la télévision ne peut pas devenir un cours du soir, il n'en demeure pas moins qu'elle a aussi une mission éducative à remplir. Et en particulier dans ce domaine précis de l'information et de la formation civiques de toutes les générations.

Vu la montée de l'abstentionnisme, on peut penser que de nouvelles enquêtes seront entreprises pour déterminer les causes de ce phénomène déroutant. Comme celles-ci sont liées aussi à un système politique, elles n'appellent pas de remèdes définitifs. A moins d'assortir le scrutin d'un tiers...

Il y a certainement une crise de l'enseignement qui n'a pas pu suivre, dans ses méthodes et ses moyens, l'accélération du monde. Et le développement économique et technologique n'a pas été accompagné d'un effort d'éducation et d'information politiques suffisant.

Cependant, dans l'immédiat, des actions sont possibles dans les domaines de la formation en milieu scolaire et de l'information du public par les moyens de communication de masse. Même si elles ne procèdent pas d'une politique générale, d'une collaboration officielle, elles contribuent à élever le niveau de culture politique de toutes les générations. Dans des sociétés vouées aux changements de plus en plus rapides, c'est une des conditions essentielles du fonctionnement et du développement de la démocratie.

Dellberg, fondateur et organisateur.

— Organisations politiques :

1904 : fondateur du Grütli

1910 : Parti ouvrier valaisan

1910 : Jeunesse socialiste, Brigue

1919 : Parti socialiste valaisan

1922 : Femmes socialistes, Brigue

— Coopératives :

1907 : Coopérative de consommation, Brigue
(président de 1910 à 1950)

1911 : Coopérative de construction des cheminots

1920 : Coopérative de la maison du peuple,
Brigue

1945 : Coopérative générale de construction,
Brigue

— Associations diverses :

Bibliothèque de l'union ouvrière (2000 volumes) ;
Fanjare ouvrière ; Chorale ouvrière ; les Travailleurs cyclistes ; les Amis de la nature.

— Syndicats :

Muraria, plus tard FOBB ; FCTA Brigue ; les employés des postes valaisans ; les salariés valaisans ; l'union ouvrière ; le personnel des transports ; le Cartel syndical valaisan (président de 1921 à 1943).

— Journaux :

1910-13 : rédaction de « Justice »

1920-24 : « Walliser Volkszeitung » (gratuit)

1920-24 : « Avenir »

Dellberg, représentant de la classe ouvrière et du socialisme.

— Conseil communal de Brigue et de Sierre :
pendant 36 ans

— Grand Conseil valaisan :

1921 à 1941 ; 1945 à 1949 ; 1953 à 1965 ; président : 1962/63 ; doyen d'âge : 1953/57/61.

— Conseil national :

1935 à 1947 ; 1951 à 1971 ; doyen d'âge : 1959/63/67.

— Dans le supplément « politique et culturel » de la « National Zeitung » du week-end, à noter, dans le prolongement certainement des sondages indiquant un regain d'écoute pour la radio par rapport à la télévision, un éloge du travail des journalistes de Radio-Berne.

L'homme libéré

— Dans le dernier numéro de la « Weltwoche », à lire en ce dernier mois de l'« année de la femme » une considérable enquête effectuée en Suède sur la libération de l'homme.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Hommage

« Ah, ça ira ! Hasta luego, companero ! » C'est par ces mots que se terminent les pages consacrées la semaine dernière par le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger » au socialiste valaisan Charles Dellberg (l'auteur, le journaliste et écrivain viégeois Pierre Imhasly, né en 1939 ; un hommage qui passe par-dessus les générations puisque le « vieux lion » est lui né le 18 février 1886, à Brigue...).

Pour mémoire, les points de repères chiffrés cités en conclusion (et qui sont presque autant de dates de l'histoire du Valais).